

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02633

Numéro SIREN : 852 495 126

Nom ou dénomination : A.N. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 13965

A.N. INVEST

2 BIS, CHEMIN DES OBEAUX
59910 BONDUES

Comptes annuels

Au 31 décembre 2022

*Certifié conforme
à l'original*



A. NOLLET

PANSARD & ASSOCIES

EXPERTS COMPTABLES

AMERICAN INSTITUTE OF CERTIFIED PUBLIC ACCOUNTANTS
INTERNATIONAL AFFILIATE

www.pansard-associes.com

EURL A.N. INVEST

COMPTES ANNUELS

Periode du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL A.N. INVEST relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :



Total bilan 1 542 739

Chiffre d'affaires 190 000

Résultat net comptable (Bénéfice) 184 472

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ROUBAIX

Le 13/04/2023

FRANCOIS DELBECQ
Expert-Comptable Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 255 818		1 255 818	1 255 818
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 500		18 500	18 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 274 318		1 274 318	1 274 318
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	129 000		129 000	105 000
Autres créances	3 780		3 780	1 158
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	135 642		135 642	241 656
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	268 422		268 422	347 815
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 542 739		1 542 739	1 622 132
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

31/12/2022 31/12/2021

CAPITAUX PROPRES

Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	322 269	211 607
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	184 472	110 661
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	36 185	25 021
TOTAL CAPITAUX PROPRES	597 925	402 290

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	698 301	863 626
Emprunts et dettes financières diverses (3)	201 378	206 697
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000	2 280
Dettes fiscales et sociales	42 135	47 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		100 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	944 814	1 219 843
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 542 739	1 622 132

(1) Dont à plus d'un an (a)	531 314	698 114
(1) Dont à moins d'un an (a)	413 500	521 729
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	187	127
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	190 000	156 500	33 500	21,41
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits				
Total	190 000	156 500	33 500	21,41
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	5 321	5 088	233	4,58
Total	5 321	5 088	233	4,58
MARGE SUR M/SES & MAT	184 679	151 412	33 267	21,97
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	16 105	10 260	5 845	56,97
Salaires et Traitements	110 000	60 000	50 000	83,33
Charges sociales	47 645	38 327	9 319	24,31
Amortissements et provisions				
Autres charges				
Total	173 750	108 587	65 164	60,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 929	42 825	-31 897	-74,48
Produits financiers	200 000	100 000	100 000	100,00
Charges financières	15 293	17 722	-2 429	-13,71
Résultat financier	184 707	82 278	102 429	124,49
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	195 635	125 103	70 532	56,38
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	11 164	11 164		
Résultat exceptionnel	-11 164	-11 164		
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		3 278	-3 278	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	184 472	110 661	73 810	66,70

Periode du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A.N. INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 542 739 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 184 472 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits significatifs

La société A.N. INVEST avait mis en jeu la garantie consentie par les cédants dans le cadre de l'acquisition des titres de la société FERRONNERIE RONCQUOISE intervenue le 7 octobre 2019. Ainsi 100 000€ avaient été versés sur deux comptes de gages en application de la garantie à première demande. Le certificat de non appel a été délivré en juin 2022, les sommes ont ainsi été libérées en cours d'année.

Règles et méthodes comptables

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à constater.

Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est à constater.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenus	Résultat du dernier exercice clos
--	---------	---	-------------------------------------	---

- Filiales
(détenues à + 50 %)

SASU FERRONNERIE RONCQUOISE 59223 RONCQ	200 000	567 865	100,00	130 735
---	---------	---------	--------	---------

- Participations
(détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
--	------------------------------	------------------------------	------------------------------------	----------------------	-------------------------

- Filiales (détenues à + 50 %)	1 200 000	1 200 000			200 000
-----------------------------------	-----------	-----------	--	--	---------

- Participations
(détenues entre 10 et 50%)

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 151 280 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 500		18 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	129 000	129 000	
Autres	3 780	3 780	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	151 280	132 780	18 500

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	120 000
Total	120 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	50 000	1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	110 661
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	110 661
Affectations aux réserves	110 661
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	110 661

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves générales	211 607	110 661	110 661		322 269
Résultat de l'exercice	110 661	-110 661	184 472	110 661	184 472
Provisions réglementées	25 021		11 164		36 185
Total Capitaux Propres	402 290		306 297	110 661	597 925

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	25 021	11 164		36 185
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	25 021	11 164		36 185

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	11 164

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 944 814 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	187	187		
- à plus de 1 an à l'origine	698 114	166 800	531 314	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 278	1 278		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000	3 000		
Dettes fiscales et sociales	42 135	42 135		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	200 100	200 100		
Produits constatés d'avance				
Total	944 814	413 500	531 314	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 165 385

(**) Dont envers les associés 200 100

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 000
Banque - Intérêts courus à payer	187
Intérêts courus	1 278
URSSAF CAP	19 135
Total	23 600

A.N. INVEST

Société À Responsabilité Limitée au capital de 50 000,00 Euros

Siège social : 2 bis, Chemin des Obeaux

59910 - BONDUES

852 495 126 RCS LILLE MÉTROPOLE

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente juin, à dix heures,

Anthony NOLLET associé unique de la société A.N. INVEST, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associé unique déclare que les documents suivants, établis par Anthony NOLLET, gérant, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

[Signature]

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 184 471,86 €, de la manière suivante :

- Un résultat de184 471.86 €
 - Une somme de184 471.86 €
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME DECISION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de ratifier la rémunération de 110 000 € allouée au cours de l'exercice 2022 au gérant Monsieur NOLLET Anthony, ainsi que les charges obligatoires et facultatives pour respectivement 46 731 € et 16 357 €.

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

Certifié conforme à l'original


A. NOLLET